

**vetro**swiss

... damit Glasrecycling rund läuft ...  
... pour un recyclage efficace du verre ...  
... per un riciclaggio ottimale del vetro ...

# Rapport annuel

## 2008



**Le verre n'est pas un déchet**

**vetro**swiss  
... pour un recyclage efficace du verre ...

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Rapport global</b> .....	<b>1</b>
1.1	Recettes TEA.....	1
1.2	Un taux de rétrocession standard plus bas.....	1
1.3	Modes de collecte et de recyclage.....	2
1.4	Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers.....	3
<b>2</b>	<b>Recettes de l'année 2008</b> .....	<b>5</b>
2.1	Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes.....	5
2.2	Répartition des facturations dans le temps .....	5
<b>3</b>	<b>Utilisation des recettes de l'année 2008</b> .....	<b>6</b>
3.1	Collecte, transport et traitement du verre usagé.....	6
3.2	Information, relations publiques.....	7
3.3	Administration.....	8
<b>4</b>	<b>Informations financières techniques</b> .....	<b>9</b>
4.1	Calcul de l'indemnisation pour 2008 .....	9
4.2	Compte de pertes et profits pour l'exercice 2008 .....	10
4.3	Bilan au 31.12.2008 .....	11

## Préface

Madame, Monsieur,

L'exercice 2008 fut marqué par une augmentation des tendances au ralentissement récessif. Même une taxe d'élimination anticipée sur les bouteilles pour boissons en verre n'y échappe manifestement pas. Nous avons donc dû faire face, pour la première fois depuis que la TEA sur le verre existe, à une diminution des recettes. Nous avons pu constater que les recettes ont diminué vers la fin de l'année. Nous sommes conscients que cette baisse des recettes est la conséquence du ralentissement de la marche des affaires, notamment dans la branche viticole.

Il y a tout de même un point positif à relever pour 2008 : le volume de verre usagé recyclé en sable est descendu pour la première fois en-dessous de 10'000 tonnes, ce qui correspond encore à près de 3 pour cent du volume global de verre usagé indemnisé. Lors de l'introduction de la TEA en 2002, plus de 45'000 tonnes avaient été recyclées en sable. La clé de répartition a donc prouvé son efficacité. En ce qui concerne les relations publiques de VetroSwiss, il convient de relever tout particulièrement le nombre extraordinairement élevé de personnes qui sont venues visiter l'unique verrerie de Suisse à Saint-Prex. Pour cette journée conçue comme formation continue, il y a eu plus de 1050 visiteurs, en majorité des employés de voirie des pouvoirs publics.

Nous tenons à remercier cette année encore toutes les parties prenantes à la TEA sur le verre. Le soutien et la bienveillance qui nous sont régulièrement témoignés ne vont pas forcément de soi, surtout lorsqu'il s'agit d'une taxe ordonnée par l'Etat.

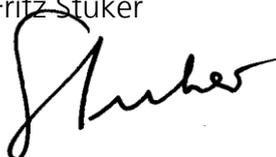
Avec mes meilleures salutations.

VetroSwiss

Robert Steinmann



Fritz Stuker



## 1 Rapport global

### 1.1 Recettes TEA

Si en 2007 les recettes totales de la taxe d'élimination anticipée avaient encore augmenté de 3 %, elles ont par contre connu un recul d'à peine deux pour cent en 2008. Nous avons pu constater que ce recul s'était produit uniquement au deuxième semestre, et même vers la fin de l'année. Ce recul des recettes de la TEA est directement imputable à la diminution de la consommation de boissons. La récession se fait aussi sentir dans la branche des boissons, et principalement dans le segment des vins, dont les prix sont plus élevés. Il n'en reste pas moins que les recettes de la TEA de l'année 2008 sont encore les deuxièmes plus élevées de la brève histoire de la TEA sur le verre, comme le montre le tableau ci-dessous. Voilà de quoi relativiser quelque peu le recul. (Cf. tableau 1)

#### Comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2008

An-née	Recettes TEA nettes en francs	Comparaison des recettes TEA en %
2003	29'434'387	100.00 (base de comp.)
2004	29'353'165	99.72
2005	29'500'632	100.22
2006	29'505'056	100.24
2007	30'455'538	103.22
2008	<b>29'924'132</b>	<b>101.66</b>

**Tableau 1** : comparaison des recettes nettes de la TEA de 2003 à 2008. Par recettes nettes de la TEA, on entend la somme des TEA perçues sur les bouteilles produites dans le pays et les bouteilles importées, moins les rétrocessions de TEA sur les bouteilles exportées.

### 1.2 Un taux de rétrocession standard plus bas

Cette année à nouveau, les versements pour le verre usagé de l'année de collecte 2008 ont été effectués avant la fin juin. Si le taux de rétrocession standard de 100 % s'élevait encore à Fr. 107.- pour l'année de collecte 2007, il est descendu à Fr. 99.- pour l'année 2008. Cette diminution du taux de rétrocession standard est due à différents facteurs :

- recul des recettes comme mentionné au point 1.1
- volume de collecte à indemniser supérieur de près de 5000 tonnes à celui de l'année précédente. Cela démontre une fois de plus que le volume à indemniser se rapproche de plus en plus chaque année du volume collecté (volume à indemniser : cf. tableau 2, 2008 : 310'287 tonnes, volume collecté 2008 : 325'600 tonnes). Il s'en suit que 95,30 % du volume collecté a aussi été indemnisé. Seuls les volumes annoncés à VetroSwiss sont indemnisés.
- montant à payer par tonne en moyenne plus élevé. Cela est dû d'une part au recul à nouveau important du volume recyclé en sable (pour la première fois inférieur à 10'000 tonne en 2008), qui n'est indemnisé qu'à 40 % du taux de rétrocession standard. Il est aussi dû d'autre part à l'augmentation du verre usagé trié selon les couleurs pour lequel le taux de rétrocession standard complet est appliqué.

## Evolution du taux de r trocession standard de 100 % de 2002   2008

Ann�e de collecte	Volume indemnis� en tonnes	Taux de r�trocession standard de 100 % en francs par tonne	Augmentation / diminution du fonds de r�serve de r�trocession
2002	283'752	<b>Fr. 82.35</b>	+ 3 MFr.
2003	294'814	<b>Fr. 105.00</b>	+ / - 0
2004	298'839	<b>Fr. 117.00</b>	- 1 million
2005	293'822	<b>Fr. 108.00</b>	- 1 million
2006	302'080	<b>Fr. 105.00</b>	- 1 million
2007	305'000	<b>Fr. 107.00</b>	+ / - 0
2008	310'287	<b>Fr. 99.00</b>	+ / - 0

**Tableau 2 :  volution sur les six derni res ann es** des volumes   indemniser, du taux de r trocession standard de 100 % et de son influence sur le « fonds de r serve de r trocession » : la baisse du fonds soutient le taux de r trocession standard de 100 % tandis qu'une augmentation des quantit s de verre   indemniser le fait diminuer, et inversement.

En 2002 (ann e d'introduction de la TEA sur le verre), VetroSwiss a constitu , d'entente avec l'OFEV, une r serve op rationnelle d'un montant de 3 millions de francs. L'id e  tait de pouvoir payer les cr ances pas encore connues ou soumises trop tard des collecteurs de verre usag . Toutefois, les exp riences faites par l'organisation VetroSwiss ont montr  que cette r serve op rationnelle n' tait pas n cessaire, raison pour laquelle elle a  t  liquid e au cours des ann es 2004   2006.

### 1.3 Modes de collecte et de recyclage

La part des trois types de collecte semble n'avoir que peu  volu . La collecte tri e selon les couleurs a bien augment  une fois encore, mais seulement de 0,8 %, dont 0,7 %   attribuer   la collecte tri e selon les couleurs et un 0,1 % insignifiant au verre entier. Malgr  une r trocession nettement plus  lev e pour la collecte tri e selon les couleurs, l'incitation financi re semble trop faible pour que les collecteurs de verre m lang  restants se convertissent  galement   la collecte tri e. Il est bien  vident qu'une telle conversion exige presque toujours une nouvelle infrastructure de collecte, ce qui implique des co ts consid rables. Les prestations de soutien financier  manant du projet de containers peuvent  tre utiles en cas de conversion.

Par contre, en ce qui concerne les modes de recyclage du verre usag  collect , deux tendances r jouissantes de l'ann e pr c dente se confirment. Si en 2002, au moment de l'introduction de la TEA, nous avons encore d  classer et indemniser 45'000 tonnes sous le mode de recyclage « substitut de sable », il n'y en avait plus que 9'200 tonnes environ en 2008 (2007 : 17'000 tonnes). Il est pr visible que ce mode de recyclage « substitut de sable » va dispara tre d'ici quelques ann es au profit de produits   plus haute valeur  cologique.

La majeure partie de la diminution relative au mode de recyclage « substitut de sable » a pu  tre enregistr e en 2008 comme augmentation du mode de recyclage « produits   haute valeur  cologique ». Nous avons ainsi le plaisir de constater que le produit « verre cellulaire » a encore augment  cette ann e avec un pourcentage   deux chiffres ! Exprim  en tonnes, cela correspond   une consommation de verre usag  de plus de 35'000 tonnes en 2008 contre 30'000 tonnes en 2007.

La quantité totale de verre usagé collecté et recyclé en Suisse en 2008 s'est élevée à 325'600 tonnes, dont environ 310'287 tonnes ont été indemnisées. Près de 15'300 tonnes, soit 4.7% de la collecte, n'ont donc pas été déclarées à VetroSwiss pour rétrocession.

### Parts des 3 modes de collecte en volume

Type de collecte et de recyclage	Part du volume en % 2002	Part du volume en % 2003	Part du volume en % 2004	Part du volume en % 2005	Part du volume en % 2006	Part du volume en % 2007	Part du volume en % 2008
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2.2	2.3	2.4	2.3	1.8	1.6	1.5
Verre usagé collecté <b>trié selon les couleurs</b>	59.2	62.0	62.9	66.4	68.8	68.9	69.7
Verre usagé collecté <b>mélangé</b>	38.6	35.7	34.7	31.3	29.4	29.5	28.8
<b>Total</b>	<b>100</b>						

**Tableau 3** : l'évolution de la répartition en pour-cent des différents modes de collecte et de recyclage de 2002 à 2008 démontre l'efficacité de la clé de répartition : la collecte triée selon les couleurs a augmenté de 10.5 % durant les sept dernières années.

#### 1.4 Aide financière à l'acquisition de nouveaux containers

Chaque année, un million de francs est à disposition pour le projet de containers. Ce montant annuel a été octroyé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) jusqu'en 2011. Les demandes de prestations de soutien dans le cadre du projet de containers varient d'une année à l'autre. Si sur le fonds dont il est question seul un peu plus d'un demi-million a été utilisé en 2007 pour des subventions de containers, le montant de 2008 atteint environ 366'000.- francs. Ce montant a profité à 87 communes. L'augmentation des demandes par rapport à l'année précédente est imputable à trois périmètres qui ont converti l'intégralité de leur logistique de collecte en 2008.

Il est réjouissant de constater que presque tous les subventionnements de containers ont été liés à des conseils relatifs à la gestion qui ont permis de réduire les coûts de collecte des communes. Dans l'ensemble, depuis l'introduction du projet de containers en 2004, quelque 600 communes ont pu en bénéficier au fil des cinq années qui ont suivi.

Les conditions de participation au projet de containers sont toujours les mêmes : les communes dont la cote par tête concernant l'impôt fédéral direct ne dépasse pas 700 francs sont susceptibles de recevoir une subvention de 50 % du prix d'achat, tandis que les communes ayant une cote par tête de 350 francs au maximum reçoivent une subvention de 75 % du prix d'achat des nouveaux containers.

La liste des communes ayant droit à une subvention se trouve sur notre page d'accueil [www.vetroswiss.ch](http://www.vetroswiss.ch) >Projet de containers >Downloads >Cote/tête des communes.

## 2 Recettes de l'année 2008

### 2.1 Perception et rétrocession de la TEA et autres recettes

Taille des bouteilles litres	saisies Nombre de bout.	Taxe centimes	Montant CHF
<b>Importations et production nationale</b>			
< 0.09	9'518'243	-	-
0.09 – 0.33	517'742'254	2	10'354'845.02
0.34 – 0.60	104'747'879	4	4'189'915.16
> 0.60	323'826'452	6	19'429'587.12
<b>Total</b>	<b>955'834'828</b>		<b>33'974'347.30</b>
<b>Exportations</b>			
< 0.09	22'506	-	-
0.09 – 0.33	126'915'358	2	2'538'307.15
0.34 – 0.60	23'390'441	4	935'617.64
>0.60	9'604'839	6	576'290.34
<b>Total</b>	<b>159'933'144</b>		<b>4'050'215.14</b>
<b>Recettes TEA nettes</b>			<b>29'924'132.15</b>
Recettes intérêts nettes			350'924.66
<b>Total recettes net</b>			<b>30'275'056.81</b>

### 2.2 Répartition des facturations dans le temps

Description	CHF
Factures de taxe pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2008 en août 2008	17'877'465.58
Crédits de rétrocession pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2008 en août 2008	- 2'146'239.46
Factures de taxe pour le 2 <sup>e</sup> semestre 2008 en février 2009	16'096'881.71
Crédits de rétrocession pour le 2 <sup>e</sup> semestre 2008 en février 2009	-1'903'975.68
<b>Recettes TEA nettes</b>	<b>29'924'132.15</b>

### 3 Utilisation des recettes de l'année 2008

#### 3.1 Collecte, transport et traitement du verre usagé

Base légale : OEB article 12 lettres a – c

#### Classification selon le type de collecte et de recyclage

Type de collecte et de recyclage		Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume	Taux de rétrocession CHF/t	Total des rétrocessions CHF
<b>Verre entier</b> destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	2008	4'690.481		99.00	464'357.59
<b>Total</b>	<b>2008</b>	<b>4'690.481</b>	<b>1.52</b>		<b>464'357.59</b>
<b>Tessons collectés triés selon les couleurs</b>	2008				
pour la production de verre neuf 100 % et de produits à haute valeur écologique		215'285.311		99.00	21'313'245.79
verre neuf 60 % (transformation du vert en sable)		654.007		59.40	38'848.01
Paiement supplémentaire verre neuf 100 %	2007	200.646		107.00	21'469.15
<b>Total</b>	<b>2008</b>	<b>216'139.964</b>	<b>69.66</b>		<b>21'373'562.95</b>
<b>Tessons collectés mélangés</b>	2008	57'388.673		59.40	3'408'887.17
<b>la production de verre neuf (vert)</b>					
Paiement supplémentaire	2007	79.353		<b>64.20</b>	5'094.46
<b>Total</b>	<b>2008</b>	<b>57'468.026</b>	<b>18.52</b>		<b>3'413'981.63</b>
<b>Verre usagé pour le recyclage en produits à haute valeur écologique</b>	2008	22'790.353		59.40	1'353'746.96
<b>Total</b>	<b>2008</b>	<b>22'790.353</b>	<b>7.34</b>		<b>1'353'746.96</b>
<b>Autre verre usagé (par ex. pour le recyclage comme substitut de sable)</b>	2008	9'412.117		39.60	372'719.81
Demande de remboursement	2007	-213.055		42.80	-9'118.75
<b>Total</b>	<b>2008</b>	<b>9'199.062</b>	<b>2.96</b>		<b>363'601.06</b>
<b>Total rétrocession pour verre usagé</b>		<b>310'287.886</b>	<b>100.00%</b>		<b>26'969'250.19</b>
Versements pour containers à 87 communes					765'933.32
<b>Total</b>					<b>27'735'183.51</b>

Les versements ont été effectués en juin 2009.

## Classification selon la catégorie de destinataire

	Quantité de verre usagé en tonnes	Part du volume en %	Total des rétrocessions en CHF
Communes	163'660.688	52.75	14'621'724.29
Périmètres	86'360.579	27.83	7'371'694.84
Transporteurs	37'014.288	11.93	3'230'387.15
entreprise de recyclage	18'157.291	5.85	1'363'942.29
Privés	5'095.040	1.64	381'501.62
<b>Total rétrocessions pour verre usagé</b>	<b>310'287.886</b>	<b>100</b>	<b>26'969'250.19</b>
Paielements pour containers			765'933.32
<b>Total</b>			<b>27'735'183.51</b>

## 3.2 Information, relations publiques

Base légale : OEB art. 12 lettre d

### Coûts du travail d'information

	Comptes 2008 CHF
Coûts externes	1'064'916.87
Prestations propres de VetroSwiss	186'426.95
Taxe sur la valeur ajoutée	95'102.14
<b>Total</b>	<b>1'346'445.96</b>

En 2008, le taux de collecte du verre usagé est descendu légèrement en-dessous de 95 %, plus précisément à 94,9 %. L'objectif des activités de relations publiques et d'information est à la fois de maintenir ce taux et de l'élever dans la mesure du possible. Il est bien naturel que cela soit d'autant plus difficile et requière des moyens adéquats lorsque ce taux de collecte s'approche de plus en plus du 100 %. Nous sommes conscients du fait que les cinq pour cent manquants sont éliminés dans les centrales d'incinération des déchets. C'est ce qu'a confirmé une recherche de résidus de verre dans les scories d'une telle centrale. D'une part, pour le confort des consommateurs/trices, le verre usagé devrait pouvoir être éliminé dans les sacs poubelle, d'autre part nous entendons encore souvent ce « conte à dormir debout » selon lequel une certaine proportion de verre usagé parmi les déchets serait utile au bon fonctionnement d'une centrale d'incinération des déchets ! L'an dernier, nous nous sommes efforcés de mieux sensibiliser la population au fait que le verre usagé est une matière première secondaire précieuse et n'a rien à faire dans un sac poubelle par une campagne d'affichage « Le verre usagé n'est pas un déchet » et la fameuse bouteille en tessons.

En 2008, en dehors des mesures déjà connues comme les autocollants, les peintures pour containers de collecte du verre, les affiches d'information, les papillons, la publicité sur les camions de nos transporteurs, la publicité sur la « loco » CFF, etc., nous avons essentiellement axé notre travail de relations publiques sur la possibilité de montrer aux employés de voirie des communes et des villes la production du verre à Saint-Prex.

## Plus de 1000 employés communaux ont visité Saint-Prex

En Suisse, le recyclage du verre usagé est en majeure partie organisé par les communes et les villes, et ce sont les collaborateurs des services de voirie qui sont en première ligne. Ils prennent soin des points de collecte et sont les plus proches de la population pour la renseigner. Il faut qu'ils soient informés correctement pour pouvoir défendre avec conviction le recyclage du verre usagé. VetroSwiss a donc organisé au total plus de 30 voyages de toutes les régions de Suisse vers Saint-Prex où se trouve l'unique verrerie du pays. Jusqu'à 85 % de verre usagé est utilisé pour la production de nouvelles bouteilles ; il doit être en partie traité à la main, une activité peu agréable que personne n'aurait envie de faire. L'importance de points de collecte en ordre et bien entretenus est désormais claire pour tous les visiteurs : moins il y a de déchets qui traînent autour des points de collecte, moins il y aura de corps étrangers dans le container.

Au vu des réactions extrêmement positives des visiteurs, cette action sera renouvelée en 2009.

### 3.3 Administration

Base légale : OEB art. 12 lettre f

#### Coûts du travail administratif

	Comptes 2008 CHF
Coûts administratifs ordinaires	900'000.00
Renchérissement	21'600.00
Taxe sur la valeur ajoutée	70'041.60
<b>Total</b>	<b>991'641.60</b>

## 4 Informations financières techniques

### 4.1 Calcul de l'indemnisation pour 2008

Au moment de la fixation du taux de rétrocession, les chiffres définitifs des volumes de verre annoncés et des ressources à disposition n'étaient pas encore disponibles. C'est pourquoi les dernières estimations du 28.04.2009 ont été utilisées pour le calcul. Les écarts par rapport aux chiffres consolidés n'ont abouti qu'à des différences mineures, qui seront reportées automatiquement sur l'année comptable suivante.

Ressources à disposition au 28.04.2009	28,800 millions
Moins liquidités jusqu'en août 2009 pour :	
- travail administratif	0,450 million
- relations publiques	0,500 million
- projet de containers	<u>1,000 million</u> <u>1,950 million</u>
<b>Liquidités à disposition pour les rétrocessions du verre usagé de l'année 2008</b>	<b>26,850 millions</b>
<b>Date de la rétrocession : 25 juin 2009</b>	

### Volumes collectés

Type de collecte et de recyclage	Volume estimé de verre usagé (2007)		Clé de répartition	Volume à dédommager à 100 %
	en tonnes	en %		
Verre entier destiné à être réutilisé comme bouteilles pour boissons	4'700	1.52	100 %	1.52
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	214'000	69.03	100 %	69.03
Tessons triés selon les couleurs, les tessons blancs et bruns pour la production de verre neuf, les tessons verts recyclés en substitut de sable ou Tessons collectés mélangés pour la production de verre neuf ou de produits à haute valeur écologique	82'100	26.48	60 %	15.89
Solde du verre usagé (par ex. destiné à être recyclé en substitut de sable)	9'200	2.97	40 %	1.19
<b>Total</b>	<b>310'000</b>	<b>100.00</b>		<b>87.63</b>

## Calcul du taux de rétrocession standard (100%)

Le taux de rétrocession standard est le montant qui est versé pour des tessons collectés triés selon les couleurs pour la production de verre neuf ou s'il s'agit de tessons vert aussi pour la production de produits à haute valeur écologique. Pour les autres types de collecte et de recyclage, des rétrocessions échelonnées sont payées. Les volumes de verre concernés ne sont pris en compte dans le calcul ci-dessous qu'en fonction de leur pourcentage dans la clé de répartition.

$$\frac{26'850'000 \text{ CHF}}{310'000 \text{ t} \times 87,63 \%} = 98.84 \text{ CHF / t} \quad \text{arrondi au franc : } 99.00 \text{ CHF / t}$$

## 4.2 Compte de pertes et profits pour l'exercice 2008

	Comptes 2008	
Recettes brutes de la TEA facturées	CHF	33'974'347.29
Crédits de rétrocession de la TEA	CHF	- 4'050'215.14
Pertes sur débiteurs TEA inclus frais d'encaissement	CHF	- 37'546.00
Arrondis et différences de paiement	CHF	1'403.82
<b>Recettes nettes provenant des versements de taxe</b>	<b>CHF</b>	<b>29'887'989.97</b>
Revenus de la fortune	CHF	350'924.66
<b>Total produits</b>	<b>CHF</b>	<b>30'238'914.63</b>
Coûts pour dédommagements pour verre usagé	CHF	26'969'250.19
Coûts contributions à des containers	CHF	765'933.32
<b>Total coûts pour dédommagements aux collecteurs</b>	<b>CHF</b>	<b>27'735'183.51</b>
Coûts pour publicité et relations publiques externes	CHF	1'064'916.87
Coûts pour relations publiques VetroSwiss	CHF	186'426.95
Taxe sur la valeur ajoutée sur relations publiques	CHF	95'102.14
<b>Total coûts pour relations publiques</b>	<b>CHF</b>	<b>1'346'445.96</b>
Coûts administratifs VetroSwiss	CHF	921'600.00
Taxe sur la valeur ajoutée sur coûts administratifs	CHF	70'041.60
<b>Total coûts pour activités administratives</b>	<b>CHF</b>	<b>991'641.60</b>
<b>Total charges</b>	<b>CHF</b>	<b>30'073'271.07</b>
Dissolution des réserves relations publiques et charges administratives	CHF	198'563.66
Dissolution du fonds de réserve pour compensation des versements de taxe	CHF	0.00
Impayés	CHF	0.00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>364'207.22</b>

### 4.3 Bilan au 31.12.2008

Liquidités	CHF	15'117'349.53
Avoir clients (débiteurs)	CHF	14'178'743.70
Intérêt couru et impôt anticipé	CHF	285'998.49
<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>29'582'091.72</b>
Créanciers rétrocessions pour volumes de verre 2008	CHF	27'267'884.50
Autres créanciers	CHF	0.00
Provision pour relations publiques, frais administratifs 2008 et contributions pour containers	CHF	1'950'000.00
Réserves pour rétrocessions imprévues pour collecte, transport et traitement	CHF	364'207.22
Fonds de réserve pour compensation des versements de la taxe	CHF	0.00
<b>Passifs</b>	<b>CHF</b>	<b>29'582'091.72</b>